

GUIDE D'INFORMATION POUR LE STAGE SOI 5103

EXPÉRIENCE CLINIQUE : PERSONNES
PRÉSENTANT DES PROBLÈMES DE
SANTÉ MENTALE

Baccalauréat en Sciences infirmières

Programme DEC-BAC 7455

Katleen Hodgson
Coordonnatrice de stage

Université du Québec en Outaouais
Campus de Saint-Jérôme

5, rue Saint-Joseph
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0B7
Téléphone : 450 530-7616, poste 4030
Sans frais : 1-800-567-1283
Télécopieur : 450 530-2916

katleen.hodgson@uqo.ca

PERSPECTIVES GÉNÉRALES

Tout au long de son stage, l'étudiante participe activement à la vie du milieu par le biais des activités de ce dernier, elle accompagne des personnes et/ou un groupe de personnes qui font l'expérience de problèmes de santé mentale ou d'adaptation. **Il ne s'agit toutefois pas d'un stage d'observation.** Pour un besoin identifié, l'étudiante aura à planifier une intervention visant l'amélioration du bien-être des participants.

OBJECTIFS

- Permettre à l'étudiante d'intégrer des connaissances, de développer des habiletés et des attitudes nécessaires pour travailler auprès des personnes et de leur famille vivant des problèmes de santé mentale en milieu naturel;
- Évaluer les comportements de cette clientèle et de leur famille, en réponse à un environnement interne et externe, à partir d'outils d'évaluation de la santé;
- Planifier, exécuter et évaluer les interventions;
- Participer en tant qu'infirmière au travail interdisciplinaire;
- Prendre conscience de soi comme outil thérapeutique.

EN LIEN AVEC LES INDICATEURS DE LA QUALITÉ DE L'EXERCICE INFIRMIER EN SANTÉ MENTALE ET EN PSYCHIATRIE (OIIQ, 2003), AINSI QU'AVEC LES COMPÉTENCES DU COLLÈGE DANS UN PROCESSUS DE CONTINUITÉ, L'ÉTUDIANTE DEVRA RÉPONDRE AUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES D'APPRENTISSAGE DE STAGE SUIVANTS :

RAFFINER/APPROFONDIR L'ALLIANCE THÉRAPEUTIQUE

- L'étudiante est capable d'établir et de maintenir une alliance fondée sur la confiance réciproque. Elle se manifeste par la qualité de sa présence en faisant preuve d'empathie, d'authenticité, de franchise et de considération;
- L'étudiante démontre à la personne une confiance en ses capacités, laquelle se traduit par un engagement réciproque dans la prise de décision concernant les soins, les traitements, la réadaptation, le soutien et la réinsertion;
- L'étudiante est à l'écoute de ses réactions face aux comportements des clients et voit en ces situations une occasion d'apprendre sur soi et sur sa façon d'être dans son rôle professionnel;
- L'étudiante est capable de percevoir et d'utiliser la relation d'aide et les stratégies de communication interpersonnelles comme des outils de travail, dans des situations de soutien, d'enseignement, d'intervention en situation de crise et de recherche de solutions.

DÉVELOPPER/APPROFONDIR LES CONNAISSANCES LIÉES À LA SANTÉ MENTALE

- L'étudiante est capable d'utiliser avec discernement les différents outils lui permettant d'évaluer la condition physique et mentale de la personne initialement et en cours d'évolution (entrevue d'évaluation, outils d'évaluation, évaluation du fonctionnement de la personne et de l'environnement);
- L'étudiante se réfère à des écrits scientifiques afin de saisir la nature de la situation de santé chez la personne;
- L'étudiante est capable d'expliquer les relations entre les manifestations physiologiques et psychiques.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE SON PROCESSUS DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES

- En partenariat avec la personne, l'étudiante est capable de planifier des interventions qui tiennent compte de sa situation, des valeurs des personnes concernées et du réseau naturel de la personne;
- L'étudiante est capable de partir du point de vue de la personne, de son expérience et de son expertise sur la santé en vue d'établir avec elle ses objectifs de soins. Elle évalue avec elle ses forces et ses limites pour gérer ses habitudes de vie;
- L'étudiante accompagne dans l'intervention la personne en identifiant et en misant sur ses forces;
- L'étudiante appuie et soutient la personne dans sa recherche de moyens pour adopter de nouvelles habitudes de vie;
- L'étudiante sert de modèle de rôle à la personne dans le processus de résolution de problème;
- L'étudiante effectue les interventions ou les activités psycho-éducatives sur des thèmes ou sujets correspondant aux besoins de la personne. Son contenu est adapté à la personne;
- L'étudiante utilise les ressources communautaires et apporte sa contribution à l'équipe interdisciplinaire;
- L'étudiante est responsable dans l'administration de toute procédure de soins;
- L'étudiante s'engage activement à atteindre ses objectifs d'apprentissage identifiés en début de stage;
- L'étudiante analyse les situations la confrontant à des dilemmes éthiques, réfléchit sur son action et en discute.

MODALITÉS DE L'EXPÉRIENCE CLINIQUE

Ce stage est d'une durée de 135 heures (incluant les rencontres et les travaux pratiques).

- Horaire pour les sessions : automne (septembre à décembre), hiver (janvier à avril) et été (mai-juin). Participation active dans le milieu, 15 jours répartis de façon équilibrée sur la durée du stage, pour un total de 105 heures. L'horaire s'établit du lundi au dimanche, soit le jour ou le soir, selon les disponibilités de la personne-ressource et de l'étudiante;
- Trois rencontres de la professeure/chargée de cours dans le milieu : avant, pendant et à la fin du stage;
- L'étudiante doit aviser la personne-ressource de tout retard ou de toute absence;
- La personne-ressource doit signaler au chargé de cours toute absence de l'étudiante.

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

Durant l'ensemble de la session, les activités de stage visent à :

- S'approprier le milieu, accompagner les personnes vivant des problèmes de santé mentale en vivant avec elles les activités du milieu communautaire et s'intégrer graduellement au sein de l'équipe;
- Connaître la clientèle qui côtoie le milieu de stage en vue d'approfondir la relation thérapeutique avec la clientèle ciblée;
- Planifier une intervention à partir de la démarche d'accompagnement qui sera effectuée auprès de cette clientèle.

MILIEUX CIBLÉS

Tous les secteurs d'activités où évoluent des personnes qui font l'expérience d'un problème de santé mentale ou d'adaptation (groupes de soutien/d'entraide, organismes communautaires, centres de jour, services externes des établissements du réseau de la santé, etc.)

ENCADREMENT DU STAGE

COORDONNATRICE DE STAGE:

Elle est responsable du placement des stagiaires et de l'organisation logistique préalable au stage.

PROFESSEURE/CHARGÉ DE COURS:

La professeure/chargée de cours est responsable de l'orientation et de l'encadrement pédagogique des étudiantes en stage. À ce titre, elle :

- Rencontre les personnes-ressources au début du stage afin de présenter les objectifs de stage et de discuter de ses modalités, de l'évaluation de l'étudiante et des rencontres à prévoir durant le stage;
- Procède, en concertation avec les milieux, à l'organisation des horaires des stagiaires et leur transmet le calendrier final;
- Agit comme ressource de première ligne pour toute demande ou question d'ordre pédagogique émanant des milieux. À cet effet, elle fournit à la personne-ressource et au(x) répondante(s) du milieu un numéro de téléphone où elle pourra être rejointe facilement;
- Soutient les personnes-ressources dans les résolutions de problèmes d'apprentissage vécus par les étudiantes, et ce, tout au long du stage;
- Rencontre l'étudiante dans le milieu, à la mi- stage et à la fin du stage, afin de procéder à l'évaluation de l'étudiante;
- Est responsable de l'évaluation sommative de l'étudiante.

PERSONNE-RESSOURCE :

La personne-ressource constitue un modèle de rôle. Elle reçoit et encadre l'étudiante en stage dans le milieu. À ce titre, elle :

- Rencontre la professeure/chargée de cours au début du stage pour discuter des objectifs, des modalités, de l'évaluation de l'étudiante et des rencontres à prévoir durant le stage;
- Planifie et structure les expériences d'apprentissage, en collaboration avec l'étudiante;
- Participe à l'accueil et à l'orientation de l'étudiante en milieu de stage;
- Conseille, guide, donne de la rétroaction, supporte et consolide les acquis de l'étudiante;
- Encourage le sens de l'autonomie et de l'initiative de l'étudiante en graduant les apprentissages de l'étudiante à la mesure de ses capacités, en conformité avec les objectifs du stage;
- Évalue avec l'étudiante les éléments en cause lors de difficultés d'apprentissage;
- Participe, avec la professeure/chargée de cours, à l'évaluation de l'étudiante à la mi- stage et à la fin de stage;
- Se réfère à la professeure/chargée de cours lorsqu'elle rencontre des problèmes de tout ordre avec l'étudiante;
- Soutient l'étudiante dans son cheminement d'apprentissage;
- Valorise l'étudiante dans ses découvertes et ses réflexions.

L'utilisation du genre féminin a été adoptée afin de faciliter la lecture de ce texte